

## Compte rendu du Conseil de quartier du 6 janvier 2015

Étaient présents pour la Mairie :

- Tony DI MARTINO
- El Miloud KANFOUDI et Cédric PAPE référents
- Sajjad KHOKHAR responsable sécurité
- Merouan HAKEM déplacements, vie associative

les animateurs de quartier

Hélène ZANNIER, Élodie DURAND, André MAUDET

Bienvenue et voeux aux élus et aux participants

### Questions d'actualité

- École Paul-Vaillant Couturier (64 rue Lénine) vandalisée (quartiers Malassis - La Noue)

- Le gérant d'une société au 75 avenue de la Dhuis site devant l'école Joliot-Curie signale qu'il ne peut utiliser son véhicule vers 16h30 heure de sortie scolaire en raison de l'attitude des parents d'élève se garant n'importe comment.

Il signale également qu'il subit des travaux de voirie depuis au moins trois ans.

- Comme à chaque réunion revient le problème de circulation engendré par LIDL rue Molière. Cédric PAPE indique que les ascenseurs prévus pour les livraisons n'ont jamais été installés. Il va recontacter LIDL. Les véhicules (fournisseurs et clients) garés à l'angle de l'avenue Gambetta en raison du manque de visibilité au débouché de la rue Molière sont une atteinte à la sécurité.

Les Permis de Construire doivent impérativement prévoir des places de stationnement notamment pour les clients des grandes surfaces.

- Rue des Loriettes, les Algeco (240m<sup>2</sup>) servant auparavant de cantine scolaire provisoire et occupés par une association nubienne devaient être libérés au 1er janvier 2015. Ils ne le seront qu'en juin. La Mairie propose de rencontrer les occupants autour d'un repas convivial et plus pour découvrir cette culture africaine. La Mairie invoque des délais pour instruire correctement le dossier. La Mairie précise que tout le matériel servant à l'ancien restaurant a été redistribué.

Ce retard est fort regrettable compte tenu des promesses faites et non tenues relatives au projet de centre de quartier dont ne dispose toujours pas le quartier de la Dhuis.

Une association d'arts plastiques possédant déjà un projet artistique recherche également un local.

Qu'en est-il du local attribué aux boxeurs dont certains sont des professionnels et qui de ce fait ne devraient pas pouvoir accéder à des locaux municipaux.

- les problèmes de sécurité du parc du Château sont évoqués (drogue, absence de gardien). Toutefois ce parc ne dépend pas du quartier de la Dhuis. Les participants sont invités à participer aux activités qui s'y déroulent (voir association REC).

### Sécurité

Sajjar KHOKAR responsable sécurité à la Ville fait un exposé sur les problèmes afférent à Bagnolet et plus précisément au quartier de la Dhuis.

Il souligne l'absence de budget et d'effectif consécutif à la gestion municipale précédente (service fictif).

Toutefois des progrès ont été fait.

- Des ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) vont être embauchés.

Deux points avaient été posés à Cédric PAPE lors du conseil de quartier du 2 décembre 2014 (voitures ventouses et atelier sauvage rue du Pinnacle) :

- Une action spécifique sur les voitures ventouses a été menée (225 voitures dont 42 à la Dhuis). M.KHOKHAR détaille le processus lourd d'enlèvement.

- Concernant l'atelier sauvage de mécanique, rue du Pinnacle, un flagrant délit a été infligé avant Noël (Christiane PESCI). Le terrain qui sert d'atelier est squatté et doit contribuer à une pollution certaine. La pression doit être maintenue jusqu'au départ de cette activité.

- Une réflexion sur la médiation dans les quartiers doit être menée.

### Enjeux urbains

La présentation et le débat sur les enjeux urbains (PLU, loi ALUR, ...) n'a pu être mené en raison de l'absence motivée de l'un des participants.

### Visite de quartier

- La prochaine visite de quartier est fixée au samedi 14 février à 14h30 avec départ devant l'école Joliot Curie.